

UNE MISSION DU PILC POUR ÉVALUER LA SITUATION DE VIOLATION DES DROITS HUMAINS



Le respect et la protection des droits humains constituent les fondements d'une société juste, équitable et démocratique. Une mission de suivi des cas de violation de droits de l'homme dans les provinces du Moyen Chari, Mandoul, Logone Oriental et Logone Occidentale s'était tenue du 12 au 25 mai 2025 afin d'échanger avec les autorités administratives, traditionnelles, religieuses, les communautés, et les victimes. L'état des lieux pendant les périodes pré et post transition a montré une recrudescence des violations des droits humains accentuée par un climat d'impunité et un accès très limité à la justice. Les recommandations suivantes ont été formulées à l'endroit de l'Etat : Assurer l'indépendance de la justice et lutter contre l'impunité poursuivant systématiquement les auteurs de violation des droits humains ; Former les forces de défenses et de sécurité aux normes internationales des droits humains et à la gestion des manifestations et des détentions dans le respect des lois ; Garantir la liberté d'expression et de réunion.

Face à cette situation, il est impératif que des actions concrètes, coordonnées et durables soient engagées par les autorités nationales, les partenaires et la société civile afin de garantir la protection des populations, de restaurer la confiance dans l'Etat de droit afin de promouvoir une culture des droits humains à tous les niveaux.

LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PILC

Une mission de sensibilisation du grand public était organisée dans le cadre du renforcement d'un Etat de Droit et de la Démocratie au Tchad. L'objectif de la mission est d'informer, d'éduquer et de sensibiliser les populations à travers un débat public sur les droits de l'enfant et l'égalité entre les filles et les garçons. Plusieurs localités se trouvant dans la Zone d'Intervention du PILC (ZIP) ont été ciblées par la campagne de sensibilisation à cause de l'ampleur de ces problèmes qui y subsistent. Il s'agit notamment Massakory, Guelendeng, Bongor, Gounougaya, Kélo (rural), Pala (Lamé, Lagon, Torrock), Laï (Guidari, Donon-Manga), Moundou (Mballah, Dodinda, Lolo, Déli, Tilo et Moundou Centre). Lors de cette mission dans les localités précitées, des causeries éducatives et débats ont eu lieu, des parents et enfants ont parlé à cœur ouvert sur des réalités liées aux droits des enfants et les autorités locales et religieuses se sont engagées pour la promotion des droits de l'enfant.



Le PARAJURISTE

1^{ère} parution, Juin 2025

Bulletin d'information et d'échanges du Centre d'Interêt Public (PILC) N°004, Quartier Amtouikougne-B.P 4559 N'Djaména-Tchad, Site web: www.pilctchad.org, Email: contact@pilctchad.org, Tel: +235 63 26 22 82/ 95 47 36 08



Mission de sensibilisation du grand public sur les droits de l'enfants et de l'égalité entre les filles et les garçons

SOMMAIRE

- ◆ **PILC RECYCLE ET FORME SES PARAJURISTES POUR DES ACTIONS EFFICACES**
- ◆ **UNE MISSION DU PILC POUR ÉVALUER LA SITUATION DE VIOLATION DES DROITS HUMAINS**
- ◆ **IMPLANTATION D'UN SITE DE CULTURE MARAÎCHÈRE AUX FEMMES DE RAFE**
- ◆ **SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PILC**
- ◆ **NÉCROLOGIE**

Recyclage et Formation des parajuristes du PILC



NECROLOGIE

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de Madame **BOITIGA Rachel**, parajuriste engagée et point focal des parajuristes de Kélo. Femme de conviction, elle s'est éteinte le lundi 30 juin 2025 suite de courte maladie laissant derrière elle une communauté reconnaissante et endeuillée. Au nom de tous les parajuristes, des partenaires et des familles qu'elle a accompagnés avec détermination, nous exprimons notre compassion et adressons nos sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à ses collègues.



Feue BOTIGA RACHEL

Feue **BOITIGA Rachel** n'était pas simplement une parajuriste : elle incarnait l'essence de l'engagement communautaire. En tant que point focal de Kélo, elle a su faire rayonner le travail parajuridique avec rigueur, compassion et audace. Son écoute attentive, son souci de la justice sociale et son dévouement sans relâche ont permis à des dizaines de personnes de connaître leurs droits et de faire entendre leur cause. Grâce à elle, Kélo n'était pas seulement une ville, mais un bastion d'espoir et d'espérance pour les plus vulnérables particulièrement les femmes et les filles. Elle laisse l'héritage d'une femme inspirante et courageuse. Son départ nous attriste profondément.

Tchad 2025: Entre stabilité apparente et vulnérabilité chronique

A lors que le Tchad aborde la seconde moitié de l'année 2025, le pays semble suspendu entre deux réalités : une apparente consolidation politique d'un côté, et un effondrement progressif du tissu démocratique, social et économique de l'autre.

Une insécurité persistante, au-delà des apparences

Malgré les déclarations rassurantes du pouvoir, le climat sécuritaire reste précaire. L'attaque contre le Palais présidentiel en janvier, attribuée à un groupe armé mal identifié, a été un signal fort : les failles existent jusque dans les symboles du pouvoir. Au sud et à l'est, les tensions intercommunautaires entre agriculteurs et éleveurs continuent de faire des dizaines de morts, sur fond de conflits fonciers et de gouvernance locale absente. Dans la région du Lac, Boko Haram n'est pas vaincu — le départ du Niger de la Force multinationale conjointe a affaibli la réponse régionale.

Un pays où le droit recule

Le traitement réservé aux opposants, aux journalistes et aux défenseurs des droits humains inquiète. L'arrestation brutale de Succès Masra en mai, dans un contexte judiciaire flou, a ravivé les craintes d'un retour à l'arbitraire d'État. Les témoignages de tortures, de détentions illégales, et d'usage disproportionné de la force lors de manifestations réprimées ou interdites soulignent une militarisation rampante de la vie publique. Le système judiciaire demeure subordonné à l'exécutif, et les magistrats indépendants sont souvent mis à l'écart.

Une vie politique verrouillée

Le président Mahamat Idriss Déby a officiellement bouclé sa « transition » institutionnelle avec la mise en place du Sénat. Mais à quel prix ? L'opposition est marginalisée, l'espace civique étouffé, les critiques neutralisées. Ce pouvoir, s'il paraît stable à l'extérieur, repose sur une concentration autoritaire et un rejet grandissant dans certaines franges de la population, notamment les jeunes urbains. Le rêve démocratique, né de la chute de Déby père en 2021, s'estompe.

Une économie sous pression, une population sous tension

La situation économique ne suit pas les projections optimistes. Le Tchad reste extrêmement dépendant des hydrocarbures, vulnérable aux fluctuations mondiales, et prisonnier d'une dette publique croissante. L'arrivée massive de plus de 700 000 réfugiés soudanais a surchargé les services sociaux dans l'Est, entraînant pénuries alimentaires, tensions locales et risques sanitaires. Le chômage des jeunes explose, tandis que les inégalités entre N'Djamena et les zones rurales s'accroissent. Le panier alimentaire de base est devenu inaccessible pour de nombreuses familles.

Un peuple résilient, mais à bout

Face à cette accumulation de défis — sécuritaires, sociaux, économiques et institutionnels —, le peuple tchadien continue de faire preuve d'une résilience remarquable. Mais cette résilience ne doit pas être une excuse pour ignorer l'urgence de réformes profondes. Le gouvernement doit changer de cap : engager un vrai dialogue politique, restaurer l'état de droit, assurer la sécurité pour tous, et réorienter l'économie vers la justice sociale. Sans quoi, le risque est grand que le Tchad sombre dans une stabilité de façade, masquant une colère populaire qui pourrait, tôt ou tard, déborder.



Me Delphine K. Djiraïbé, Avocate Principale du PILC. © Vatmi/PILC

À vous, parajuristes du PILC : gardiens du droit et de la dignité

En tant que défenseurs des droits humains, nous avons le devoir de dénoncer ces atrocités et de plaider pour un changement immédiat. Nous devons exiger des enquêtes approfondies et indépendantes sur les assassinats devant la présidence ainsi que sur les conflits intercommunautaires qui ont fait tant de victimes. Nous devons demander avec fermeté un engagement clair pour la protection des femmes et des filles. Ces voix silencieuses qui souffrent dans l'ombre méritent d'être entendues, et leurs droits doivent être respectés sans compromis.

Le rôle des parajuristes est plus pertinent que jamais. Nous sommes les premiers témoins de ces injustices et les premiers acteurs du changement. À travers l'éducation juridique, la sensibilisation et le plaidoyer, nous pouvons transformer les récits de souffrance en récits de résilience et de justice.

Dans ce climat d'oppression, vous êtes les éclaireurs du droit. Par votre présence dans les quartiers, les villages, les tribunaux, vous portez la voix de ceux qu'on veut faire taire. Vous informez, vous documentez, vous défendez. Vous êtes les remparts contre l'oubli et l'impunité.

Votre engagement est un acte de courage.
Votre travail est un acte de foi en la justice.
Votre persévérance est une promesse d'avenir.

L'Avocate Principale du PILC: Me Delphine K. DJIRAÏBÉ

“Ce sont toujours les plus faibles qui aspirent au droit et à l'égalité, les plus forts ne s'en soucient pas”

Aristote (384-322 av. J. -C.)

DANS SA MISSION D'ÊTRE PLUS PROCHE DE LA POPULATION VULNERABLE ET DE PERMETTRE LEUR ACCÈS À LA JUSTICE, PILC FORME ET RECYCLE SES ANCIENS ET NOUVEAUX PARAJURISTES

Deux sessions de formations sont organisées par PILC avec l'appui du PPLM et MISEREOR, simultanément à N'Djamena et Moundou à l'endroit des anciens et nouveaux Parajuristes du 13, 14 et 15 mars 2025 ayant comme objectif de booster leurs aptitudes à délivrer l'aide légale par l'intensification des activités de restitution en vue de toucher et d'impacter un plus grand nombre de populations.



Les parajuristes assistant à la formation de Moundou. Crédit Photo: Centre d'Ecoute Moundou

- La questions du genre, de l'organisation judiciaire tchadien dont les parajuristes ont de difficultés à cerner ;
- Les Échanges sur les pratiques de terrain et la tenue de la fiche d'écoute ;
- La révision des techniques d'écoute.

Bref, les 144 Parajuriste ont bénéficié de la révision des modules, des échanges sur les pratiques de terrain et des techniques d'écoute.

Dans le cadre du renforcement d'un État de Droit et de la Démocratie au Tchad, PILC et ses partenaires Pain pour le Monde et Misereor forment et recyclent des parajuristes.

Les parajuristes constituent la cheville ouvrière du PILC dans la mise en œuvre de ses activités dans toute sa zone d'intervention (ZIP). Des changements de comportements ont été observés grâce aux actions menées par PILC. Cette session de renforcement des capacités est organisée afin de booster leurs aptitudes à délivrer l'aide légale, faire une bonne restitution des thématiques et sensibiliser efficacement.



Séance de formation des Parajuriste à N'Djaména. © Vatmi/PILC

Le groupement des femmes de Rafe soutenu par PILC dans leurs activités maraîchères

Dans le cadre du projet « Autonomisation des femmes survivantes des violences faites aux femmes et aux filles, résilience des jeunes et acteurs de la lutte face à la violence », PILC a appuyé les femmes de Rafe (localité située à une dizaine de kilomètre de Koundoul) en installant un forage à immersion solaire et une clôture du site par de grillages en fers pour sécuriser la culture. Afin d'aider ces femmes à développer leurs activités maraîchère, une dotation en matériels de travaux composés de brouettes, de portetout, des houes et des intrants agricoles. Ce geste a permis aux femmes de se sentir valoriser dans leur milieu.



Séance des travaux par groupes (N'Djaména). © Vatmi/PILC

Le recyclage était orienté sur les thèmes à savoir : le Genre, Introduction au système judiciaire tchadien, les Droits Economiques et Socio-culturels (DESC) et la tenue de la fiche d'écoute (important aussi pour la satisfaction des bénéficiaires); co-animés par quatre (4) formatrices (eurs) du pool des formateurs du PILC pour les sessions de Moundou et de N'Djamena.

L'objectif principal de cette formation était d'amplifier leurs aptitudes à délivrer l'aide légale par l'intensification des activités de restitution en vue de toucher et d'impacter un plus grand nombre de populations.

Lors de la formation des points suivants ont été abordés:



Mise en place du Site de Culture Maraîchère à Rafe. © Vatmi/PILC